

Les Buers – Croix-Luizet Villeurbanne

Point d'étape sur la transformation urbaine du quartier de la porte
de Croix-Luizet et de Buers nord



MÉTROPOLE

GRAND LYON


**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

villeurbanne

Sommaire

- 3 Edito**

- 6 Les Buers – Croix-Luizet :
un quartier en pleine mutation**

- 8 Le projet de renouvellement urbain**

- 9 Réaménagement des
espaces publics**

- 12 Habiter mieux : amélioration
de la qualité des logements
et des espaces communs**

Edito



Bruno Bernard Président de la Métropole de Lyon

« Le secteur de la porte de Croix-Luizet et des Buers fait depuis une dizaine d'années l'objet de changements radicaux pour améliorer la qualité de vie des habitants et dessiner une entrée de ville plus agréable. La Métropole de Lyon accompagne ces changements en requalifiant les espaces publics : l'avenue du 8-mai-1945 et la rue de la Boube sont déjà livrées et à partir de cet automne, les travaux débiteront pour requalifier l'avenue Salengro, avant l'arrivée du tramway T9. En tout ce sont déjà 1,3km de voiries apaisées et végétalisées, avec près de 300 nouveaux arbres.

Sur le volet habitat, l'action partenariale dans le cadre du NPNRU permet de réhabiliter 500 logements, tout en améliorant les espaces communs : c'est une réussite importante pour améliorer le quotidien des habitants, pour leur qualité de vie aussi bien l'hiver que lors des étés caniculaires, mais aussi pour baisser les charges et faire des économies, quand on sait que les habitants des quartiers populaires sont les premiers impactés par le dérèglement climatique. À cela s'ajoute la diversification de l'offre pour renforcer la mixité sociale et fonctionnelle, avec 500 nouveaux logements sur le terrain des sœurs et le quartier des Buers, et la création de 12 000 m² d'activités économiques et de commerces. Au total sur ce quartier, la Métropole de Lyon investit plus de 20M€ sur ce mandat sans compter le tramway. Cette transformation du quartier est un exemple de notre politique d'amélioration des quartiers populaires et du cadre de vie de toutes et tous, en alliant action sur le logement, réaménagement des espaces publics, végétalisation et nouvelle répartition des usages, mixité fonctionnelle et amélioration des déplacements.

Je remercie tous les financeurs et partenaires de ces différents projets : Action logement, la SVU, la SERL, la Caisse des Dépôts, la Foncière logement, la Ville de Villeurbanne, l'État via l'ANRU et Est Métropole Habitat. »

Je remercie tous les financeurs et partenaires de ces différents projets : Action logement, la SVU, la SERL, la Caisse des Dépôts, la Foncière logement, la Ville de Villeurbanne, l'État via l'ANRU et Est Métropole Habitat. »



Cédric Van Styvendael Maire de Villeurbanne

« Peu à peu, un nouveau quartier des Buers-CroixLuizet se dessine : vivant, ouvert sur la ville, agréable à vivre pour ses habitantes et habitants.

La Ville de Villeurbanne et la Métropole de Lyon sont mobilisées depuis plusieurs années pour la transformation de ce quartier.

Dans la partie nord des Buers, cette mobilisation conjointe avec l'Etat se traduit, depuis 2020, par de nouveaux aménagements qui ont contribué à lui donner un nouveau visage. La convention pluriannuelle de renouvellement urbain avec l'ANRU a permis des réhabilitations d'ampleur dans les logements mais aussi dans les espaces publics et une requalification profonde de la rue du 8-mai-1945, artère structurante du quartier, et des rues voisines. En 2024, grâce à un nouvel axe, les piétons pourront se déplacer du nord au sud dans un cadre agréable, loin de la circulation des véhicules. Ce sera aussi un espace de promenade et de détente, de rencontre et d'échange entre les habitants du quartier. En fil rouge de ces opérations : la santé des habitantes et habitants, le développement durable intégré dans les choix d'urbanisme et un meilleur accès aux services publics et aux commerces de proximité pour celles et ceux qui vivent et travaillent ici. Cette dynamique s'étend à l'échelle du « Grand quartier des Buers – Croix Luizet » qui est en pleine mutation avec 440 nouveaux logements, 2100 m² de commerces et le nouveau parc Elie-Wiesel. Et d'ici 2026, l'arrivée du tram T9 et d'un vaste pôle économique à Croix Luizet vont ouvrir encore de nouvelles opportunités pour ce secteur de la ville. Je tiens à remercier tous les partenaires qui contribuent à l'émergence de ce quartier nouvelle génération et à la réduction des inégalités sociales et territoriales dans les quartiers populaires : l'Etat, la Métropole de Lyon, Est Métropole Habitat, la Société Villeurbanaise d'Urbanisme, le groupe SERL, Action Logement et la Foncière Logement, sans oublier les acteurs et associations de quartier mobilisés au quotidien y compris durant ces périodes de travaux. »



Salwa Philibert Sous-préfète, chargée de la politique de la ville

« Le projet de renouvellement urbain du quartier des Buers à Villeurbanne est une belle illustration de l'engagement collectif pour transformer les quartiers. Au-delà du renouvellement urbain, il y a aussi un projet pour le quartier dans son ensemble qui apporte un nouveau confort intérieur au sein des logements réhabilités et un changement manifeste du cadre de vie à la fois apaisé et plus vert. Grâce au financement de l'État à hauteur de 34 millions d'euros notamment de l'Agence nationale du renouvellement urbain, cela n'aurait pas été possible sans le soutien de la ville et de la Métropole, que je remercie, mais aussi, sans le travail des élus et des équipes qui portent ces projets. Cette transformation urbaine représente l'engagement des pouvoirs publics à travers la politique de la ville, pour accompagner nos quartiers prioritaires et faire en sorte qu'ils soient des quartiers agréables à vivre, où l'on réussit et où l'on s'épanouit ! »

Je remercie tous les financeurs et partenaires de ces différents projets : Action logement, la SVU, la SERL, la Caisse des Dépôts, la Foncière logement, la Ville de Villeurbanne, l'État via l'ANRU et Est Métropole Habitat. »

Les Buers – Croix-Luizet : un quartier en pleine mutation

Le secteur des Buers et de la porte de Croix-Luizet, 6000 habitants, est un secteur initialement marqué par une forte circulation routière et des espaces publics peu qualitatifs. Depuis plus de 10 ans, la Métropole de Lyon et la Ville de Villeurbanne sont mobilisées pour en faire un quartier plus agréable et végétalisé, plus apaisé, avec un effort important sur l'amélioration de l'habitat et sur le développement d'une mixité fonctionnelle avec le soutien fort de l'État.

Au sein de cette transformation plus globale, le quartier des Buers nord, 1700 habitants, quartier populaire et historique de Villeurbanne, est l'un des six Quartiers Politique de la Ville (QPV) de Villeurbanne et des 37 QPV que compte la Métropole de Lyon, et qui bénéficient un soutien renforcé au travers de la politique de la ville de l'État, de la Métropole de Lyon et des Communes.

Le projet des Buers se décline ainsi sur plusieurs échelles :

- Le périmètre de projet élargi au grand quartier des Buers, dont le Terrain des Sœurs qui accueillera près de 440 logements diversifiés livrés (hors NPNRU)
- Le QPV Buers nord
- Le QPV Buers sud

CHIFFRES GLOBAUX

500

nouveaux logements

12 000 m²

d'activités économiques
et de commerces

600

logements réhabilités

350

arbres plantés

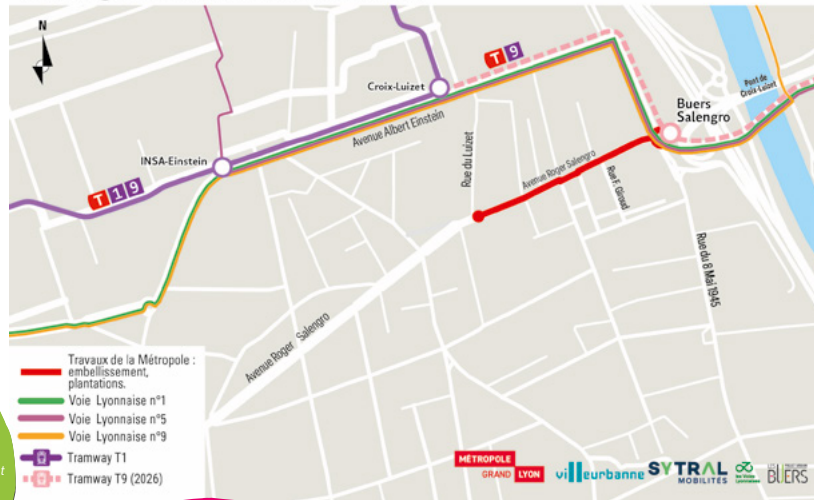
1

nouvelle ligne de tramway

3

nouvelles voies lyonnaises permettant
de relier la Doua, le quartier
Saint-Jean et le centre de la Métropole

Aménagements de mobilités actives



RÉSIDENCE LA CLAIRIÈRE

Projet porté par Est Métropole Habitat
 Livré fin 2018
 Construction 51 logements
 Accès avenue Roger Salengro

TERRAIN DES SŒURS

Projet confié par la Métropole de Lyon au Groupe SERL
 • 440 logements achevés

FUTUR PÔLE ÉCONOMIQUE

Porté par la Société Villeurbannaise d'Urbanisme
 • 5 000 m² regroupant bureaux et activités
 → Démarrage des travaux début 2025

RÉSIDENCE DE LA BOUBE

Projet porté par Est Métropole Habitat
 • Réhabilitation de 108 logements
 → Travaux de 2011 à 2014
 • Résidentialisation
 Nouvelle entrée, augmentation des places de parking
 → Travaux en 2024

RÉSIDENCE BOUVIER

Projet porté par Est Métropole Habitat
 • 154 logements réhabilités
 → Travaux 2022 à 2024
 • Aménagement des espaces privés extérieurs
 → Travaux 2023 à 2024

RÉSIDENCE BOUVIER

RUE DU 8-MAI-1945, RUE DE LA BOUBE ET PLACE DES BUEERS

Projet porté par la Métropole de Lyon
 • 1,3 km de voies aménagées, dont 400 mètres de prolongement rue de la Boube
 • 2,3 km d'aménagements cyclables créés
 • 280 arbres plantés
 → Travaux jusqu'à mi-2023

FUTURE PROMENADE PIÉTONNE

Projet porté par la ville de Villeurbanne
 • Promenade publique de 200 mètres de long, rythmée par des espaces de détente
 • 40 arbres plantés
 → Travaux en 2024

RÉSIDENCE PRANARD

Projet porté par Est Métropole Habitat
 • D'ici 2026, 343 logements seront réhabilités et l'ensemble des espaces résidentiels seront réaménagés
 → Travaux de 2021 à 2026

Bâtiment A – Allées 2 à 8
 Livré en 2022
 2- 4 : démolition de 40 logements
 6-8 : réhabilitation de 40 logements

Bâtiment B et C – Allées 41 à 49
 Livré en 2021
 Réhabilitation de 100 logements
 Extension de 21 logements

Bâtiment D – Allées 51 à 57
 Livré en 2022
 51 : démolition de 10 logements
 53-57 : réhabilitation de 70 logements

Bâtiment E – Allée 33
 Travaux en 2024
 Réhabilitation de 16 logements

Bâtiment F – Allées 35A à 39B
 Travaux de 2024 à 2026
 Restructuration de 117 logement



vue projetée de l'avenue Salengro requalifiée

L'arrivée du T9 et la requalification de l'avenue Salengro

À partir de 2026, le quartier sera desservi par le tram T9 (arrêt Buers Salengro), qui permettra de connecter le quartier à Charpenne en 12 minutes, avec une fréquence d'une rame toutes les 10 minutes en heure de pointe. L'arrivée du tram contribue ainsi au désenclavement du quartier et permet de développer de nouveaux potentiels d'activités économiques idéalement connectées au réseau TCL.

Sur l'avenue Salengro, en lien avec le projet T9, la Métropole de Lyon réalise un projet de requalification afin de marquer l'entrée de ville par un aménagement plus urbain et végétalisé, de sécuriser le fonctionnement du carrefour Françoise Giroud, d'apaiser la circulation et de développer l'usage des modes actifs. Le projet vise à modifier le profil de la voirie en passant de 3 voies automobiles à 2 voies, avec l'intégration d'une piste cyclable et le maintien d'une voie en site propre pour les bus. Les traversées piétonnes seront sécurisées par la création d'un plateau et de deux passages piétons en chicane. La végétalisation sera renforcée avec des bandes plantées ou des arbres de pluie permettant d'infiltrer l'eau pluviale sans la rejeter au réseau d'assainissement. Des places PMR et livraisons seront également créées.

En chiffres

9 000 m²

d'espaces verts et de surfaces désimperméabilisées dans le cadre de la requalification de l'avenue Salengro

Calendrier

- **Automne 2023** : Végétalisation et création des arbres de pluie
- **Début 2024** : Réaménagement du carrefour Giroud/Salengro
- **2025** : poursuite des travaux en lien avec le projet T9

Un nouveau pôle économique : accueillir et développer les activités productives en coeur de Métropole

Situé au nord de la résidence de la Boube, le projet réalisé par la Société Villeurbanaise d'Urbanisme (SVU) prévoit la construction d'un programme immobilier mixte à vocation économique. Il se compose d'un socle d'activités en rdc d'une surface de 2500 m² et de bureaux en étage (R+1 à R+4), pour une surface totale d'environ 5600 m². Le projet vise l'implantation d'activités productives à destination en particulier des TPE et PME. La divisibilité des locaux permet d'accueillir des activités diversifiées, allant de l'artisanat de proximité à la petite industrie. Les bureaux complètent l'offre proposée, en accompagnant, le cas échéant, les besoins d'espaces des entreprises s'implantant dans le Pôle.

Le projet de pôle économique porte ainsi un triple objectif :

- la diversification fonctionnelle du quartier des Buers dans le cadre de la rénovation urbaine (NPNRU)
- la valorisation de l'entrée nord des Buers, le long de la rue du 8 mai 1945 requalifiée, en créant un effet « vitrine » pour une image de quartier renouvelée et davantage ouverte sur la ville
- le développement de l'attractivité du quartier à l'échelle de la ville en étant générateur d'emplois

Il bénéficie d'une implantation stratégique dans un secteur dynamique en mutation, avec un accès immédiat au périphérique et l'entrée rocade Est, la proximité avec la future ligne de tramway T9 (à horizon 2026) et la connexion avec le campus de la Doua et son écosystème.

Calendrier prévisionnel

Les études de programmation sont en cours

- **1er trimestre 2024** : désignation d'un opérateur de construction après consultation sur avant-projet sommaire (APS)
- **3ème trimestre 2024** : dépôt du permis de construire
- **2025-2026** : travaux

Montant de l'opération

13 M€ HT, financement SVU

Le terrain des soeurs

Situé en limite nord du grand quartier des Buers, l'aménagement du « Terrain des soeurs » s'étend sur 3,5 hectares au nord-est de la commune de Villeurbanne. En voie d'achèvement, il a permis la création d'un nouveau cœur de quartier, mixant logements, commerces, espaces et équipements publics. Projet à forte dimension environnementale, il s'organise autour d'un parc public, le parc Elie Wiesel,

avec un jardin partagé de 4400 m², une aire de jeux pour enfants, ainsi qu'une plaine récréative et un jardin naturel. Opération exemplaire certifiée HQE aménagement, il bénéficie d'une conduite d'opération par la SEM SERL, en concession d'aménagement. Un pôle petite enfance géré par la Ville de Villeurbanne complète l'ensemble.

Coût de l'opération : 14M€ HT (SERL)



Le projet de renouvellement urbain

Le QPV Buers Nord a été retenu en 2014 par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine comme site d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et la convention pluriannuelle de renouvellement urbain du quartier a été signée en mars 2020.

La restructuration du quartier s'organise autour de la rue du 8-mai-1945, appelée à devenir l'axe de vie et d'animation du quartier.

Au programme : des logements neufs et réhabilités, un nouveau parc, des commerces, un pôle économique, des espaces publics requalifiés, et toute une offre de services à la population. Le dénominateur commun à ces réalisations est d'offrir un cadre de vie plus agréable, pour toutes et tous.

Les objectifs du projet urbain

- Des déplacements facilités et sécurisés avec le réaménagement de la rue du 8-Mai-1945, le prolongement de la rue de la Boube et la création d'une promenade piétonne au cœur de la résidence Pranard, et à partir de 2026 l'arrivée du tramway T9
- La construction de nouveaux logements pour une offre diversifiée et un meilleur confort de vie grâce à la réhabilitation des résidences : travaux à l'intérieur des logements, isolation des façades, réaménagement des espaces extérieurs...
- Une attractivité économique renforcée au service de l'emploi et des entreprises du territoire.
- Des équipements publics + accessibles, des services et des commerces de proximité pour faciliter le quotidien.
- La santé, le bien-être et le développement durable intégrés aux choix d'urbanisme.

Le NPNRU des Buers en chiffres :

150
logements démolis

500
logements réhabilités BBC

600
logements résidentialisés

100
nouveaux logements construits

Le coût du NPNRU des Buers est de 77 M€ HT répartis entre :

Est Métropole Habitat (EMH) : **53,7 M€ HT**
Métropole de Lyon : **7,6 M€ HT**
Ville de Villeurbanne : **5,5 M€ HT**

Avec les concours financiers : **13,9 M€** de subventions de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)
10 M€ de prêts bonifiés Action Logement
10,2 M€ de prêts de la Caisse des dépôts et des consignations.



Réaménagement des espaces publics

La rue du 8-mai-1945, véritable colonne vertébrale du quartier, et ses rues voisines, ont bénéficié d'un réaménagement important. Au programme : un meilleur partage de l'espace rue du 8-mai-1945, la place des Buers réaménagée, la rue de la Boube prolongée et sécurisée. Une promenade piétonne, rythmée par des espaces de détente, doit être également réalisée par la Ville de Villeurbanne, au cœur de la résidence Pranard. Ce nouveau cheminement piéton permettra d'ouvrir la résidence sur le quartier.

Les objectifs sont de faciliter et sécuriser les déplacements à pied et à vélo, d'apporter plus d'arbres et de végétation à chaque fois que la largeur de l'espace public le permet, de maintenir les capacités de circulation notamment aux abords du giratoire Charles-de-Gaulle et de lutter contre des îlots de chaleur grâce à des revêtements clairs.

Rue du 8 mai 1945

Les travaux ont permis d'améliorer les déplacements autour du rond-point Charles de Gaulle-Michel Rocard : carrefour à feux à l'entrée du périphérique, nouvelles pistes cyclables sécurisées. Le réaménagement plus global du rond-point Charles-de-Gaulle se fera quant à lui dans le cadre des travaux liés à l'arrivée du tramway T9. Sur le secteur Rocard-René, Les cyclistes peuvent profiter des plus de 600 mètres de bandes cyclables réalisées le long de la rue. Les traversées piétonnes ont été sécurisées grâce à des plateaux surélevés et 30 nouveaux arbres ont été plantés.

La place des Buers : un espace accessible et convivial

Les travaux de la place des Buers ont débuté en 2022 pour s'achever au printemps 2023. Une vingtaine d'arbres a été plantée, 6 espaces végétalisés et une pelouse de 120m² ont été créés, apportant plus d'ombre et de fraîcheur. Des bancs et des tables sont installés. La Ville de Villeurbanne a installé au centre de la place un espace récréatif pour les enfants et une aire de jeu de boules.

Rue de la Boube

Le projet consistait à allonger la rue de la Boube en créant une nouvelle connexion avec la rue du 8 mai 1945, afin d'apaiser la rue et d'ouvrir la résidence sur le quartier tout en améliorant l'adressage. La portion sud de la rue de la Boube a été aménagée en sens unique avec un double sens cyclable.



Promenade piétonne

La promenade piétonne créée le long de la résidence Pranard est tout d'abord un axe au cœur du quartier qui permet de la désenclaver en la connectant aux principaux espaces verts du quartier : le parc Elie Wiesel et la place des Buers. Elle est pensée comme un espace de promenade, de détente, de rencontre et d'échange entre les habitants. Un dispositif limitant l'accès aux voitures et aux deux-roues motorisées sera également mis en place, préservant le passage pour les vélos. Ce système permet le contrôle d'accès tout en garantissant l'accessibilité à tous, notamment aux personnes à mobilité réduite.

Le cheminement piéton peut être ponctué par des équipements de type agrès ou fitness de plein air qui contribuent à favoriser la pratique ludique et sportive. Ils répondent aux objectifs inscrits dans le contrat local de santé sur ce quartier.

Le projet est actuellement en phase conception. Les travaux se dérouleront à partir du printemps 2024 pour 8 mois environ.

Des espaces publics perméables

Entre les rues Salengro et Dupeuble, des espaces végétalisés perméables et des tranchées aménagées permettent l'infiltration de la pluie et son écoulement naturel, assurant ainsi une bonne alimentation des végétaux. À ce titre, le réaménagement

des espaces publics a bénéficié du soutien financier de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, à hauteur de 600 K€ dans le cadre de la désimperméabilisation des sols et de la gestion des eaux pluviales.



EN CHIFFRES - ESPACES PUBLICS*

1,5 km
de voies réaménagées

2,3 km
d'aménagements cyclables créés

300
arbres plantés

11,6 M€
coût des opérations (Métropole de Lyon : 9,1 M€, Ville de Villeurbanne 2,5 dont 1M€ pour la promenade)

*Rue du 8 mai 1945, rue la Boube, place des Buers, promenade piétonne



Habiter mieux : amélioration de la qualité des logements et des espaces communs

Le volet habitat du projet porte sur des démolitions, des réhabilitations et des résidentialisations au niveau des résidences Pranard et Bouvier, de part et d'autre de la rue du 8 mai 1945. Les travaux sont réalisés par Est Métropole Habitat, propriétaire unique des 750 logements sociaux existants du QPV.

L'ensemble des démolitions prévues dans le NPNRU ont été effectuées : démolition partielle de la barre A (40 logements) et démolition de la résidence Croix Luizet (100 logements) en 2021, démolition partielle de la barre D (10 logements) en 2022. Le temps est maintenant à la réhabilitation et aux opérations de résidentialisation, déjà bien engagées.

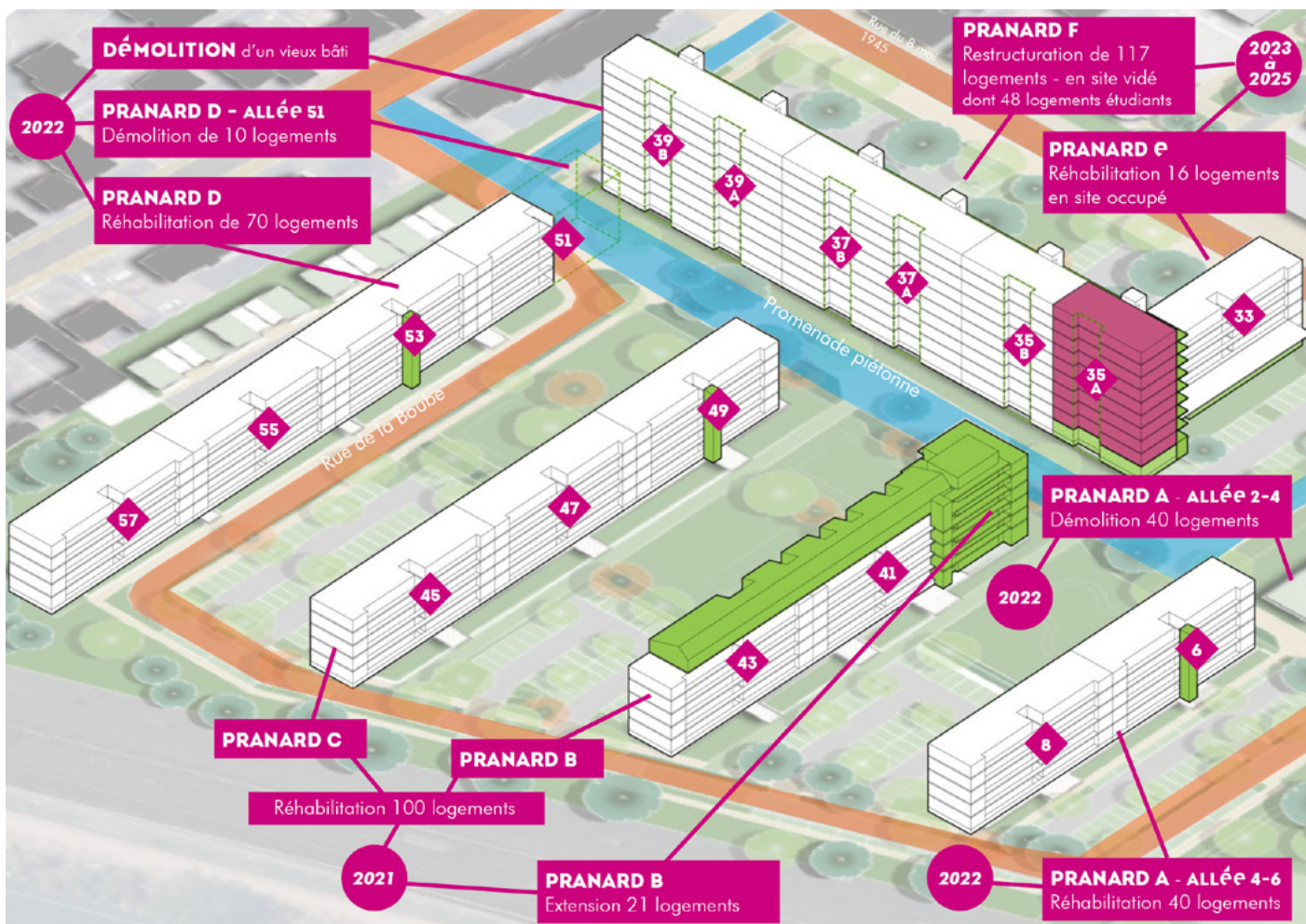
L'amélioration de l'habitat s'inscrit également dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) de l'ANRU, avec la mise en œuvre notamment d'un programme ambitieux d'amélioration de la qualité de l'air dans les logements (système innovant de ventilation), avec pour objectif de faire de l'amélioration de la santé des habitants, un des fils conducteurs du projet.

Réhabilitation de la résidence Pranard

Les travaux de réhabilitation ont commencé en 2018 :

- La réhabilitation des barres B et C (121 logements) est terminée depuis avril 2021. Le bâtiment B atteint un niveau BEPOS (bâtiment à énergie positive), grâce à un système VMC à «double flux et ventilation», et à une réfection des façades avec une isolation thermique par extérieur ; une première en France.
- Sur les bâtiments A et D : 40 et 70 logements réhabilités ont été livrés en 2022. Ces travaux ont porté sur l'isolation des bâtiments par l'extérieur et la réfection des façades, la reconstruction des parties communes et des entrées d'immeubles. Dans les logements, la réfection des toilettes, de la salle de bain et de la cuisine a été réalisée.
- Sur les bâtiments E et F : Les travaux ont débuté en 2022 (création de la sous-station pour le raccordement au réseau de chaleur urbain) et se poursuivront jusqu'en 2025 avec la restructuration du bâtiment F et la réhabilitation du bâtiment E. Les 16 logements du bâtiment E seront réhabilités et dans le bâtiment F les 117 logements seront entièrement restructurés. Les logements familiaux du bâtiment F vont bénéficier d'une extension pour créer des nouveaux espaces de vie.

Sur l'allée 35a du bâtiment F, une résidence étudiante de 48 logements ainsi que des espaces communs seront créés. La livraison est prévue pour la rentrée étudiante 2025.



Opérations menées sur la Résidence Prnard, maîtrise d'ouvrage EMH

Résidentialisation

La première phase de résidentialisation est terminée : les espaces verts et les parkings entre les bâtiments A , B, C et D ont été livrés en juin 2023. La seconde phase concerne le parking du bâtiment E. Elle sera réalisée après la fin des travaux des bâtiments E et F en 2025.

La transformation de la résidence Pranard en chiffres :

343

logements réhabilités

21

logements sociaux créés

50

logements démolis

160

ménages relogés

Et aussi...

De l'autre côté de la rue du 8 mai 1945, le programme de réhabilitation et de résidentialisation de la **résidence Bouvier** est en cours de réalisation : 154 logements seront réhabilités.

Un programme de 61 logements avec Foncière logement

Le permis de construire pour la réalisation d'un programme de 61 logements pour Foncière Logement (dans le cadre des contreparties foncières Action Logement) a été accordé en juin 2023. Les travaux doivent démarrer fin 2023 pour une livraison courant 2025.

Des services publics améliorés

- **La Maison des services publics Buers/Croix-Luizet** a été relocalisée au sein du rez-de-chaussée d'un programme neuf au 32 rue du 8 mai 1945. Ces nouveaux locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, plus spacieux et mieux adaptés aux besoins des équipes. Ce déménagement a permis de créer un espace numérique avec trois ordinateurs où les habitants peuvent bénéficier d'aide dans leurs démarches administratives. Il s'agit également d'un lieu ressource sur les projets en cours et à venir dans le quartier.
- **Passage 33 et antenne de la Mission locale**: Dans le cadre du réaménagement des barres E et F de la résidence Pranard, le Passage 33, un lieu ressources pour l'emploi, la formation et la création d'activité, va déménager au 169, avenue Roger-Salengro, dès le mois de novembre. Au cours de l'année 2026, il prendra place au rez-de-chaussée de l'opération portée par Foncière logement qui sera située en face de la Maisons des publics Buers/Croix-Luizet. À terme, ce déménagement dans de nouveaux locaux permettra de meilleures conditions d'accueil pour le public et de travail pour le personnel.
- **Point contact EMH** : Le point Contact d'Est Métropole Habitat sera agrandi pour mieux accueillir ses locataires dans le cadre de la réhabilitation des bâtiments E et H.



Les acteurs du projet

- **La Métropole de Lyon** pilote le projet urbain, en lien étroit avec la ville de Villeurbanne. Elle est également en charge de l'aménagement des rues du quartier et de la place des Buers.
- **La Ville de Villeurbanne** copilote le projet urbain. Elle a en charge les projets d'équipements municipaux ainsi que l'éclairage et la création de la promenade piétonne.
- **Est Métropole Habitat** est maître d'ouvrage de la construction de logements sociaux, de la réhabilitation des bâtiments, de l'amélioration de leurs abords et des démolitions.
- **La Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU)** est l'opérateur du projet de pôle économique de Croix-Luizet.
- **Le Groupe SERL** porte l'opération Terrain des Sœurs dans le cadre de sa mission de concessionnaire d'aménagement urbain confiée par la Métropole de Lyon.
- **Action logement** facilite l'accès au logement pour favoriser l'emploi et la mixité sociale. Il finance le Nouveau Programme de Renouvellement Urbain et construit des logements.
- **Foncière logement** réalise un programme de logements dans le cadre des contreparties foncières Action Logement.
- **L'État** via **l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU)**, **le Programme d'investissement d'avenir (PIA) Ville durable et solidaire** et **l'Agence de l'eau** accompagne et cofinance les opérations.



MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

MÉTROPOLE

GRAND LYON

CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Laetitia Latapy

06 46 18 90 93

llatapy@grandlyon.com

Ville de Villeurbanne

Clotilde Brunet

07 86 91 94 74

clotilde.brunet@mairie-villeurbanne.fr

Est Métropole Habitat

Cyrille DUCROS

04 27 01 80 12

c.ducros@est-metropole-habitat.fr

grandlyon.com